

## Barème d'honoraires sur transaction

### TTC maximum à la charge du vendeur \*

Prix de vente	Habitation	Terrain	Commercial/Industriel
De 0 à 25 000 €	Forfait de 3 000 €	Forfait de 3 000 €	Forfait de 3 000 €
De 25 001 € à 150 000 €	7%	10%	7%
De 150 001 € à 350 000 €	6%	8%	6%
De 350 001 € à 600 000 €	5%	6%	5%
Au-delà de 600 001 €	4%	5%	4%

\*Taux de TVA à 20%

\*Cession de bail / Fond de commerce : 10% TTC du prix de vente

\*Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf exceptions prévues au mandat

La délivrance d'une note est obligatoire

En cas de délégation de mandat,

les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

Honoraires au 24 juin 2026